



## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **CONSEIL MUNICIPAL** se réunira le

**MARDI 28 FEVRIER 2023 à 18H30**

à la **SALLE « L'OUSTAU »**, Espace Jean Duffard, qui présente toutes les conditions de sécurité et d'accessibilité nécessaires à la réunion du conseil.

Vous remerciant de bien vouloir assister à cette séance, je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

A Valréas, le 22 février 2023.

Pour le Maire empêché,  
Le Premier Adjoint,  
Jean-Luc BLANC



### ORDRE DU JOUR :

1. **DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET PRIMITIF 2023**  
(rapporteur : Christian BARTHELEMY)
2. **PLAN LOCAL D'URBANISME - APPROBATION** (rapporteur : Rosy FERRIGNO)
3. **INSTAURATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN SIMPLE SUR LA COMMUNE DE VALREAS** (rapporteur : Rosy FERRIGNO)
4. **SALLE DU VIGNARÈS – MODIFICATION TARIFS DE LOCATION ET CONVENTION UTILISATION DE LA SALLE** (rapporteur : Jean-Luc BLANC)

5. VCEU – 60<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU TRAITÉ DE L'ELYSÉE – RAPPEL ATTACHEMENT AU JUMELAGE AVEC SACHSENHEIM (rapporteur : Bruno VALLE)
6. APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES – DÉCISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LA MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL (Délibération n° 2020-06/11 du 11/06/2020) (rapporteur : Jean-Luc BLANC)

QUESTIONS DIVERSES.

